

Procès-Verbal du conseil d'école 2 Année 2022 - 2023

Date : mardi 21 mars 2023

Lieu : salle polyvalente de l'école

Présents :

Mesdames FERRI, FRACHON, NORMAND, FRICHET-VESCOVO, enseignantes,

Monsieur DUQUET , enseignant

Madame FOURGEUX, directrice de l'école

Mesdames DURET, HASIAOUI, KRUMMENACHER, VAILLIER, représentantes des parents d'élèves

Monsieur JODON , Directeur accueil de loisirs multi-site accompagné de madame BRAHMI animatrice référente

Excusés :

Madame BOUHALI-MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale

Mme SAPOLIN, Valérie HALLER enseignantes.

Mesdames BOUTONNET et O'NEILL représentantes des parents d'élèves

Monsieur POULIN adjoint au maire de la ville de Besançon.

Secrétaire de séance : Madame FRICHET-VESCOVO

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

○ **Fonctionnement de l'école :**

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 22 octobre 2022, aucune modification (ajout, modification ou suppression) n'est demandée. Le procès-verbal du conseil d'école du 20 octobre 2022 est donc approuvé.

- Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine

À ce jour, 127 élèves sont inscrits et répartis comme suit : 36 CP, 23 CE1, 19 CE2, 22 CM1, 27 CM2.

Théoriquement 27 élèves vont quitter l'école et 26 élèves sont attendus en CP.

Les effectifs pour la rentrée 2022-2023 seraient donc de 126 élèves. Des premières décisions de fermetures et d'ouvertures de classes ont été annoncées par le DASEN. Notre école, à ce jour, n'est pas concernée par ces décisions.

Prévision d'une moyenne d'environ 21 élèves par classe à la rentrée.

- Absences et retards des élèves

Nous rappelons que l'arrivée des élèves doit se faire entre 8h05 et 8h15 le matin et entre 13h50 et 14h l'après-midi. Une arrivée à l'école, en dehors de ces horaires, oblige un.e enseignant.e à sortir de sa classe pour ouvrir aux élèves en retard.

De même, si votre enfant ne peut pas venir à l'école, il est du devoir de la famille d'en informer l'école, soit de vive voix au portail, soit par téléphone (le répondeur est consulté plusieurs fois par jour), soit par mail (les mails ne sont pas toujours consultés le matin). En cas d'absences non légitimes supérieures à 4 demi-journées par mois, il est de notre devoir de signaler ces absences à la DSDEN.

Une personne employée dans le cadre d'un service civique a pour mission d'appeler les familles pour lesquelles nous n'avons pas ou pensons ne pas avoir d'informations concernant l'absence de l'élève.

Le calendrier des vacances scolaires mentionne que les élèves n'auront pas classe à l'occasion du pont de l'ascension du mercredi 17 mai au dimanche 21 mai.

Les vacances scolaires d'été débuteront le vendredi 7 juillet après la classe, les départs anticipés en vacances font l'objet d'un signalement auprès des services compétents de la DSDEN.

■ **Communication aux familles des acquis scolaires : LSU**

Les livrets scolaires uniques (LSU) sont édités deux fois par an. Depuis quelques années, les familles doivent consulter ces LSU en ligne sur le site Educonnect. Pour avoir accès à ces LSU, les parents doivent se connecter sur le site Educonnect avec les identifiants qui leur ont été remis par l'école. Chaque parent a un compte, l'école a, à ce jour, 202 comptes « responsables ». 84 comptes ont été activés, 3 comptes sont en cours d'activation et 115 comptes ont été notifiés et non activés.

Les LSU ont donc été édités encore pour ce semestre et remis pour la plupart des élèves lors d'un entretien individuel de fin de semestre.

○ **Périscolaire, Restauration scolaire et hygiène**

Projet et ce qui a été mis en place depuis le premier conseil d'école.

-Tournoi d'échec, première approche du jeu (découvrir, redécouvrir les règles, les stratégies) . Mise à disponibilité de jeux sur les temps libres. Le tournoi s'est déroulé à l'école Bruyère. 4 écoles étaient représentées : Paul Bert, St Claude, Bruyère et Viotte. 3 élèves de notre école ont été très bien classés lors de ce tournoi. Les enfants apprécient de plus en plus ces temps de jeux.

-Partenariat avec les Jeux de la Comté : proposition d'une séance de jeu et sélection par les enfants des jeux préférés. Le périscolaire achètera les jeux que les enfants préfèrent.

-Projet incroyables talents des enfants : les enfants sont assez motivés. Une rencontre est prévue avec les enfants de l'école Bruyère mardi 4 avril.

-Projet art culinaire, à partir d'une peinture d'artiste. Confection d'un gâteau. 3 groupes sont prévus (cycle 2 et 3).

Cantine : beaucoup de bruit notamment au premier service (enfants qui crient, parlent trop fort) . Des actions vont être prévues pour mettre en place des règles de prise de paroles pour atténuer le bruit.

○ **Vie scolaire**

■ **Présentation des projets pédagogiques de l'école en cours ou à venir pour cette deuxième partie d'année scolaire 2022/2023**

Projets communs :

« La citadelle chante » : les élèves se rendront à la Citadelle, pendant la semaine de juin qui encadre la fête de la musique, soit le jeudi 22 juin. Les deux chorales de l'école (cycle 2 et cycle 3) chanteront avec des élèves de l'école Jules Ferry dans la matinée à des horaires différents, et visiteront la Citadelle dans l'après-midi. Ce projet permet à des écoliers venant d'horizons différents de se rencontrer et de chanter ensemble les mêmes chants en musique ou à capella. La représentation comprend un répertoire commun et un répertoire propre à chaque chorale sur le thème de la solidarité.

Projet école et cinéma pour les élèves de CP et CE1 qui se poursuit sur cette période. Le troisième film est intitulé « Wallace et Gromit » et sera vu le vendredi 28 avril après-midi.

Spectacle à la patinoire pour les élèves de CP,CE1 et CE2 : spectacle proposé par l'association de patinage artistique de Besançon.

Cycle « balle ovale » dans le cadre des parcours sportifs pour la classes de CE1 et les deux classes de CM1/CM2.

Classe découverte pour les élèves de la classe de Monsieur Duquet et de madame Ferri les 28, 29 et 30 juin.

EPS : Intervention des étudiants de l'UFR Staps jusqu'au 24 avril inclus

Les parcours culturels et/ou éco-citoyen :

CP : Travail avec l'orchestre Victor Hugo de Bourgogne Franche comté, avec intervention en classe puis accès à une répétition de l'orchestre et enfin spectacle au théâtre Ledoux.

CP - CE1 : Le thème du parcours est le cinéma et les métiers du cinéma : intervention dans la classe, travail sur les plans, les images. Les élèves ont pu visiter une cabine de visionnage. Création finale d'une petite histoire animée à l'aide de tablettes numériques.

CE1 : Orchestration d'un film d'animation en association avec le CAEM (Le Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales) . Orchestration d'un film, à l'aide d'instruments . 2 Séances dans un studio d'enregistrement. Une projection pour les parents aura lieu le 5 juillet au CAEM de Planoise.

CE2 : Poursuite du parcours culturel avec la Rodia. « Les caractéristiques du rock, du blues et du reggae. »

Les deux classes de CM1 CM2 : Le parcours culturel se déroulera de fin mars à fin mai . Il s'agit de réaliser une fresque sur un mur de l'école maternelle . Ce projet se fait avec l'association JUSTE ICI et l'artiste MUJO. Les élèves rencontreront l'artiste , feront une visite guidée de bien-urbain, apprendront à utiliser des tampons combinatoires pour réaliser une fresque à échelle réduite. Puis réalisation de la fresque sur le mur, suivie d'une inauguration en mai.

CM1CM2 (Madame FERRI) : Dans le cadre du parcours éco-citoyen, plantation d'arbres dans des parcs de la ville.

CM1CM2 (Madame FOURGEUX) : Ce parcours éco-citoyen sur le thème des déchets, dont deux étapes ont eu lieu en octobre /novembre, s'est poursuivi en janvier et février. Lors de ce parcours les élèves sont sensibilisés au tri des déchets, au fait que le meilleur déchet est celui qui n'est pas créé. Les élèves ont également pu se rendre compte que différents objets à usage unique du quotidien pouvaient être remplacés par des objets durables et qu'il était parfois préférable de réparer un objet plutôt que de le jeter et de le remplacer. Deux étapes restent à réaliser : un pique-nique « zéro déchet » lors de notre sortie à la Citadelle et la visite du site EMMAÛS en juin.

Autres projets :

CP : Sortie dans la forêt avec l'association « Petite école dans la forêt » : travail sur les haies, plantation d'arbres, d'arbustes.

CP/CE1 : Sortie dans la forêt avec l'association « Petite école dans la forêt » : travail sur les haies, plantation d'arbres, d'arbustes.

CE1 : Journée Handisport le jeudi 23 mars (les enfants vont être mis dans une situation de personne handicapée pour faire du sport).

CE2 :

- Sortie en forêt avec « la Petite école dans la forêt » (autour des insectes butineurs) en juin 2023.
- Intervention du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) dans le cadre de la lutte contre le racisme en mai.
- Visite guidée du musée Victor Hugo en mai.
- Interventions de Amnesty International sur le thème des discriminations

CM1-CM2 (Mme Ferri et Mme Fourgeux) : Éducation à la sécurité routière : les élèves dans le cadre du « savoir rouler à vélo » doivent apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité et de faire face aux situations de danger en tant que piéton, passager ou rouleur. Ces apprentissages seront évalués en présence des gendarmes en mai 2023.

▪ Bilan financier de la coopérative scolaire : OCCE

La vente des photos scolaires a permis de faire 522,80 euros de bénéfice, celle des chocolats environ 400 euros. Nous remercions les familles. La coopérative scolaire a permis depuis septembre 2022 de financer diverses sorties pédagogiques (cinéma - spectacle vivant – visite de musée ...) , le transport de ces sorties et également la mise en place d'abonnement de revues, journaux pour certaines classes .

Des questions sont posées quant à l'utilisation des bénéfices réalisés par la vente des chocolats . Ces bénéfices reviendront à l'ensemble de la coopérative .

La coopérative scolaire financera, comme les années passées, une partie de la classe découverte des classes de CE1 et CM1/CM2.

○ **Sécurité et équipements**

▪ Rénovation de l'école :

Les travaux concernent :

- la rénovation énergétique
- la sécurité incendie (porte et cloison coupe-feu)
- l'accessibilité avec mise en place d'un ascenseur
- la réhabilitation de la restauration scolaire engendrant une réorganisation fonctionnelle des espaces
- la végétalisation partielle de la cour

Questions de l'équipe pédagogique envoyées au préalable de ce conseil d'école 2 :

Demande d'un calendrier des travaux qui seront effectués au cours de l'année 2023/2024.

Quelles classes devront déménager et à quel moment ? Des déménagements de classe auront-ils lieu avant septembre 2023 ?

Quelles décisions ont été prises concernant les préaux ouverts et fermés ?

Demande d'une réunion cabinet d'architecture / enseignants avant les vacances d'été.

Réponse envoyée par la ville de Besançon :

Une réunion s'est tenue le 3 mars entre la directrice de l'école, le département Architecture et Bâtiment et la direction Éducation, pour évoquer le projet et recueillir l'avis de Mme Fourgeux.

D'autres réunions seront prochainement organisées avec les usagers de l'école, afin de leur transmettre un calendrier prévisionnel de travaux, les phasages du chantier, ainsi que les grandes lignes du projet.

Concernant le projet de rénovation énergétique de l'école, une réunion sera programmée avec les professionnels de l'école (équipe éducative et municipale) en avril pour présenter l'état d'avancement du projet, avant une présentation en CE du 3ième trimestre.

Informations qui ont pu être recueillies lors des rencontres des 3 et 17 mars.

Le phasage des travaux :

Phase 0 : mise en place d'un modulaire dans la cour en avril 2023 et préparatifs en juillet et août 2023

Phase 1 : de septembre 2023 à février 2024 rénovation de l'aile rue de Vesoul

Phase 2 : de février 2024 à octobre 2024 rénovation de l'aile rue chemin français

Phase 3 : de octobre 2024 à septembre 21025 végétalisation partielle de la cour

Déménagement des classes : trois classes devront être déménagées provisoirement de septembre 2023 à février 2024 : les classes seront situées provisoirement à la place de la salle polyvalente et des deux salles de BCD. En février 2024, les 6 classes seront déménagées vers leur lieu définitif : trois classes à l'étage 2 aux emplacements actuels et trois classes à l'étage 1 dans les locaux actuels de l'APF .

Les préaux : Les 3 préaux seront rénovés et conservés. Une salle accessible au association de quartier (après demande à la ville de Besançon) sera créée dans le préau rue de Vesoul. En raison des travaux, de septembre 2023 à février 2024, élèves et enseignants n'auront accès qu'au petit préau fermé et au préau ouvert (ceux -ci étant imputés d'une petite surface). De février 2024 à octobre 2024 les enseignants n'auront accès qu'au grand préau mais celui ci sera utilisé pour la restauration scolaire de 11h à 16h30.

La cour : Le projet de re-végétalisation de la cour devrait se faire en lien avec les enseignants et les élèves de l'école.

Rencontre ville de Besançon / équipe pédagogique : lundi 24 avril 2023

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient que le projet soit présenté à l'ensemble de la communauté scolaire (parents, enfants , enseignants).

Ces travaux auront des répercussions importantes sur l'organisation pédagogique de l'année scolaire 2023/2024 et vont engendrer de la manutention importante pour l'équipe enseignante.

- **Exercice d'évacuation incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté) risques majeurs et attentat intrusion**

PPMS

L'exercice académique du jeudi 13 décembre n'a pas pu avoir lieu. En effet, le signal de déclenchement du PPMS par des personnes extérieures a été donné via le téléphone portable personnel de la directrice. Le jeudi 13 décembre, la directrice étant absente, les autres enseignants de l'école n'ont pas été averti du début de déclenchement de l'exercice et n'ont donc pas activé le PPMS. Un téléphone portable a été mis à disposition de l'école en septembre 2022. Le message d'activation du PPMS n'a pas été envoyé sur ce téléphone. Bien qu'un téléphone portable ait été mis à disposition de l'école, l'équipe enseignante, s'interroge sur la faisabilité de pouvoir avoir connaissance rapidement qu'un sms a été envoyé sur le portable de l'école .

Un autre exercice, à l'initiative de l'école, aura lieu au cours de l'année. La fiche évaluation qui sera élaborée suite à cet exercice fera certainement apparaître les mêmes remarques que celles qui ont été notifiées sur la fiche évaluation (fiche présentée lors du conseil d'école du 28/06/22) de l'exercice du 20/06/2022 (absence de signal sonore pour déclencher à distance le PPMS – difficulté à fermer rapidement les classes à clefs pour un PPMS intrusion - pas de clefs supplémentaires pour donner aux remplaçants ...).

L'équipe se demande si lors de la rénovation de l'école, il ne pourrait pas être installé au sein de l'établissement un système permettant de recevoir facilement la demande d'activation du PPMS émanant de personnes extérieurs à l'école et permettant également d'informer à distance tous les enseignants que le PPMS doit être activé .

Exercice incendie

Un exercice incendie a été réalisé le 6 janvier 2023.

La sortie des élèves et des différents adultes présents dans les locaux s'est effectuée en 42 secondes pour la première classe à 2 minutes 09 pour la dernière classe.

○ Questions diverses issues de l'équipe éducative

Réponses de la ville de Besançon aux questions posées lors du conseil d'école 1 :

Demande de livraison d'un sapin en pot :

Les sapins en pot, à replanter, étant trop onéreux, il a été impossible d'en commander, lors de la commande de sapins de fin d'année 2022.

Coupures et mises à jour intempestives des ordinateurs :

Certains disques présentent un risque de dégradation plus rapide, leur changement est programmé par la DSI, l'école Viotte sera prioritaire. Les mises à jour sont automatiques, le fait que les disques soient ralentis engendre un temps de mise à jour plus long, ce problème sera réglé avec le changement des disques.

L'ensemble des postes informatiques de fond de classe de l'école élémentaire VIOTTE ont été remplacés mercredi 25 janvier. Ils sont désormais opérationnels, rapides au démarrage et durant leur utilisation par les élèves.

Après connaissance de cette réponse, les enseignants souhaitent que le paramétrage de l'heure de coupure des ordinateurs à 18H00 soit retardé. En effet, il est fréquent qu'à 18h les enseignants travaillent encore sur leur ordinateur.

○ Questions diverses issues des représentants des parents d'élèves.

Réponse apportée par la ville à la question posée lors du conseil d'école 1 au sujet du décalage entre les horaires de la maternelle et l'élémentaire .

Les horaires sont mis en place à l'échelle des écoles bisontines et sont adaptés au rythme des enfants. Il n'est pas prévu de les modifier pour le moment.

Après connaissance de cette réponse, Les parents d'élèves souhaitent que les horaires entre l'école élémentaire et l'école maternelle soient moins décalés car il arrive souvent que les parents attendent une vingtaine de minutes à l'extérieur (sortie à 16H20 à la maternelle et attente souvent après 16H30 pour la sortie de l'élémentaire).

Remerciements :

L'équipe pédagogique remercie le service éducation :

- pour la mise en place des différents parcours (culturels, écocitoyens, sportifs) qui sont de très bonne qualité et entièrement financés par la ville de Besançon.

- pour les petits travaux ponctuels réalisés par les services techniques de la ville

Date fixée pour le prochain d'école : mardi 20 juin

Fin de la séance à 20h00

La directrice

C. Fourgeux

la secrétaire de séance

Nathalie Frichet - Vescovo